

Le plan santé bruxellois se fait désirer

SOCIAL Annoncé depuis 2015, le plan est « en voie de finalisation » depuis deux ans

► Ecolo s'impatiente de ne pas voir arriver ce plan qui vise une meilleure efficacité dans le secteur des soins.

► Le ministre Didier Gosuin l'annonce pour début 2018.

Le plan santé bruxellois subira-t-il le même sort que le plan taxis, continuellement annoncé mais sans cesse reporté? Certains écologistes s'interrogent: « *Ce monstre du Loch Ness est en voie de finalisation depuis deux ans* », a ironisé Catherine Morenville, conseillère Ecolo sur Twitter.

De quoi s'agit-il? En 2014, le plan était présenté comme « l'élément central », dans le secteur de la santé, de la déclaration politique communautaire de la Cocom (Commission communautaire commune, institution qui gère les matières liées aux personnes à Bruxelles). Il vise à donner à la Région une vision à long terme sur la manière de répondre aux besoins

de santé de la population. Il est prévu de développer un maillage de structures professionnelles de soins bien réparti dans les communes et de renforcer la prise en charge des soins à domicile ou en maisons de repos.

En octobre 2015, dans sa déclaration de politique générale du Collège réuni de la Cocom, le président Rudi Vevoort (PS) annonçait la rédaction de ce plan « dans les mois qui viennent ». En mars 2017, le ministre de la Santé, Didier Gosuin (Défi), expliquait en commission que son objectif était de terminer cette tâche « avant l'été 2017 ». Ce mercredi, il a annoncé au parlement bruxellois que ce serait pour janvier 2018.

Un nouveau report d'échéance qui agace un tantinet Ecolo. « *Une nouvelle fois, ce plan est reporté*, commente Magali Plovie, députée. *C'est étonnant car les difficultés exprimées par le ministre sont connues depuis 2014. On savait que l'administration avait besoin de renforts*

pour lancer le plan. La création de l'organisme d'intérêt public Iriscare (qui doit accueillir plusieurs compétences régionalisées depuis la sixième réforme

de l'Etat, NDLR) prend également beaucoup de temps. On peut le concevoir mais ce ne sont pas des éléments neufs. »

La députée ne comprend pas la stratégie du gouvernement: « *En 2015, les ministres ont réuni les acteurs du terrain en urgence, presque au pas de charge. Les consultations ont été très rapides. Et depuis, plus rien... C'est dommage qu'on se soit précipité pendant quelques semaines pour ensuite attendre pendant deux ans. On aurait pu prendre davantage de temps pour la consultation.* » Autre élément qui surprend Magali Plovie: le fait que la Cocof (commission communautaire française) ait déjà adopté un plan de prévention de santé en juillet 2017. « *Ce n'est pas très cohérent*, déplore-t-elle, *même si j'imagine que les ministres responsables se sont parlé. Il faut être vigilant sur la cohérence bruxelloise.* »

De son côté, Didier Gosuin a assuré qu'il existait une articulation entre les deux plans. Il a reconnu que la finalisation du plan bruxellois de santé prenait « plus de temps que nous l'avions imaginé au départ » et a demandé « encore un peu de

patience » aux parlementaires. Il a insisté sur l'ampleur du chantier, qui nécessite un plan d'opérationnalisation, des mesures budgétaires et un dispositif juridique à construire. La santé étant une compétence morcelée entre les niveaux de pouvoir, la Région doit aussi s'organiser en fonction du fédéral. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

EN CHIFFRES

22 % des Bruxellois reportent leurs soins

Selon une enquête de santé récente, 22 % des Bruxellois ont déjà dû reporter des soins pour des raisons financières (contre 8,4 % pour l'ensemble des Belges). Le problème concerne surtout les familles monoparentales, très représentées dans la capitale. Près de 25 % des Bruxellois se déclarent en mauvaise santé et 30 % sont atteints d'une maladie chronique (contre 28,5% des Belges). Face à ces constats, l'objectif du plan de santé est notamment d'améliorer l'accessibilité aux soins tant sur le plan géographique que social et financier.

A.-C.B.

psycho 4 Bruxellois sur 10 en mal-être

Les chiffres concernant la santé mentale à Bruxelles peuvent préoccuper. On estime que 4 Bruxellois sur 10 sont en situation de mal-être, ce qui est plus que dans le reste du pays. 18 % souffrent de troubles dépressifs, 10 % ont des troubles anxieux et 33 % des problèmes de sommeil. Les proportions varient en fonction du niveau de vie.

Le dernier baromètre social de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles aborde et chiffre de nombreux thèmes relatifs à la pauvreté dans la capitale. Il s'est notamment intéressé cette année à la santé mentale des Bruxellois, et celle-ci n'est pas bonne. Les données reprises par l'Observatoire proviennent surtout d'une grande enquête de santé réalisée par l'Institut scien-

tifique de la santé publique, datée de 2013.

Les Bruxellois plus touchés

Il apparaît que 4 Bruxellois sur 10 âgés de 15 ans et plus sont en situation de mal-être, c'est-à-dire qu'ils présentent au moins deux difficultés psychologiques établies par un questionnaire scientifique précis. Les « difficultés psychologiques » les plus souvent rencontrées sont des problèmes de sommeil lié à des soucis (33 %), les troubles dépressifs (18 %) et les troubles de l'anxiété (10 %). C'est plus qu'ailleurs dans le pays, où l'on estime que 35 % de Wallons et 29 % de Flamands sont en difficulté psychologique.

Cette même étude de l'Institut scientifique de la santé publique révèle qu'un Bruxellois sur 4

souffre probablement d'une pathologie psychologique, car il connaît au moins quatre difficultés psychologiques. Là encore, la population bruxelloise est plus touchée que le reste du pays.

Dans son baromètre, l'Observatoire s'intéresse particulièrement à la différence de bien-être ou de mal-être en fonction du niveau de vie des personnes. Pour illustrer ces inégalités, on a utilisé le niveau de diplôme des personnes, qui souvent est un bon indicateur du statut socio-économique: les mieux diplômés sont a priori plus aisés.

Comme pour beaucoup d'autres problèmes de santé, on remarque que les populations pauvres sont plus touchées. 56 % des personnes n'ayant qu'un diplôme de l'enseignement primaire connaissent le mal-être,

contre 34 % des diplômés du supérieur. Et cette différence s'observe dans chaque cas (sommeil, anxiété, dépression, etc.). Il est évident que le niveau de vie influe sur le bien-être mental.

Ces chiffres poussent à s'intéresser sur l'approche des problèmes psychologiques, encore peu présents dans le débat public, alors que les statistiques indiquent au contraire qu'il est très courant. D'autant plus que cette tendance est à la hausse. En 2001, on estimait que les troubles dépressifs concernaient 10 % des Bruxellois, en 2008, 14 %, et 18 % en 2013. ■

M.H.